

Le BTS Assurance • Formation en alternance

Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personnes.

Vers quels métiers ?

- Agent général d'assurances,
- Courtier,
- Chargé de clientèle, • Téléconseiller,
- Souscripteur.



Poursuite des études (en formation initiale ou en alternance) :

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle dans les secteurs de la banque ou des assurances, en licence d'économie-gestion, en école supérieure de commerce et de gestion ou en écoles spécialisées (l'ENASS par exemple) par le biais des admissions parallèles.

Organisation de la formation :

Formation sur 2 ans (1350 heures en centre de formation et le reste du temps en entreprise)

Conditions d'accès :

- Etre titulaire d'un baccalauréat (professionnel, technologique ou enseignement général)
 - Etre bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage conclu avec une entreprise
- Candidature hors Parcoursup acceptée

Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :

- Culture Générale et Expression
- Langue Vivante Étrangère – Anglais
- Développement commercial et gestion des contrats : - culture professionnelle et suivi du client
- développement commercial et conduite d'entretien • Gestion des sinistres et des prestations :
 - gestion des sinistres
 - accueil en situation de sinistre
- Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques • Séminaire d'intégration
- Accompagnement orientation et projet post bts
- Evaluation en contrôle continu (CCF) et épreuves ponctuelles



Procédure d'admission par Internet

PARCOURSUP :

Le dossier de candidature est notamment composé des bulletins de 1ère et de Terminale, d'une lettre de motivation et d'un CV.

Formation assurée en partenariat avec le CFA ASPECT-AQUITAINE

Nos spécificités :

- Suivi personnalisé
- Formation proposée par un Lycée ayant une expérience et une culture dans le domaine tertiaire (BAC technologique, BTS Commerce international, BTS Comptabilité et gestion)



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Labélisé Charte ERASMUS

Largenté est un établissement catholique sous contrat d'association avec l'Etat, mixte et ouvert à tout étudiant qui en respecte la dimension chrétienne.

Le pôle enseignement supérieur fait partie d'un Ensemble Scolaire (école, collège et lycée) accueillant plus de 1400 élèves. **Ordinateur portable** : Le suivi des études en BTS CG ou en BTS CI nécessite la location obligatoire d'un ordinateur portable fourni par l'établissement et équipé des logiciels utilisés durant la formation de BTS. **Des espaces spécifiques :**

- Des salles de cours utilisées exclusivement par les étudiants en BTS
- Un foyer étudiant (micro-ondes, cafetière...) • Une cafétéria et un self ouverts aux étudiants. **Des temps spécifiques :**
- Journée d'intégration en début d'année
- Accompagnement orientation et projet post BTS

Les étudiants peuvent avoir accès au logement en résidence universitaire et demander une bourse d'enseignement supérieur : s'adresser au CROUS : www.crous-bordeaux.fr ou vie-etudiante@crous-bordeaux.fr

Ensemble Scolaire Largenté
42 Avenue de l'Interne Jacques Loëb
64100 Bayonne

Email : secretariat@largente.eu

Tél : 05 59 63 29 29

Fax : 05 59 63 22 01

www.largente.eu

